



COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2021 A 20H

Le présent Conseil est présidé par Mr Michel REBEYROL, maire de Burgnac

Tous les conseillers étaient présents :

Secrétaire de séance : Elisabeth BARATAUD

Le Maire déclare que le conseil est valablement constitué et qu'il peut délibérer sur l'ordre du jour qui lui a été communiqué.

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^e CLASSE

Mise à jour du tableau des effectifs :

TITULAIRES

- 1 adjoint administratif principal 2^e classe : poste que l'on créé
- 1 adjoint administratif à temps complet 35 h (Isabelle MICHEL)
- 1 adjoint technique territorial à temps complet 35 h inchangé (Christophe CANY)
- 1 adjoint technique territorial à temps non complet 33 h inchangé (Marie-Pierre DE ALMEIDA)
- 1 adjoint technique territorial à temps non complet 26 h 30 (Lolita CARPEZAT)

NON TITULAIRES

- 1 contrat CAE à temps non complet 20 h (Didier MATHURIN) supprimé
- 4 contrats CDD à temps non complet 20 h inchangé

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CREATION D'UN CHEMIN DE RANDONNEE « SENTIER DES BELLES VUES »

. CHEMINS GRAND ITINERAIRE (12 km) ET PETIT ITINERAIRE (8 km)
Créés en 2007

. SENTIER DES BELLES VUES (environ 6 km)
Traverse Burgnac et emprunte les chemins de Meilhac.
23 points/43 obtenus lors de l'évaluation faite en novembre 2020

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



REMBOURSEMENT EN CAS DE FORCE MAJEURE DES ACOMPTES VERSES POUR LA LOCATION DE LA SALLE DES FETES

En raison de la crise de la COVID 19.

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

INDEMNITE DES ELUS

Révision de l'indemnité de Thierry GODMÉ (versement à un fond de retraite FONPEL) qui passe de 9,7 % à 9 %.

Maire	36,3 de l'indice brut inchangé
1 ^{er} adjoint	9,7 de l'indice brut inchangé
2 ^e et 3 ^e adjoint	9,7 de l'indice brut inchangé
4 ^e adjoint	9,0 de l'indice brut modifié
Conseiller municipal délégué	4 % de l'indice brut inchangé

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

OCTROI DE SUBVENTIONS DE L'ETAT

La délibération sur ces dossiers est reportée au prochain conseil municipal

POINT DES RESPONSABLES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

. Communauté de Communes (CCVV) (Thierry GODMÉ)

Proposition de mutualisation

. Commission Finances et Budget (Marie-Christine PUIVIF)

Planning des réunions :

- Réunion commission des finances 03 février 2021
- Vote du compte administratif et débats des orientations budgétaires 26 février 2021
- Commission des finances 12 mars 2021
- Conseil municipal vote du budget 19 mars 2021

. Commission Bâtiments, Travaux, Voiries, Espaces Publics, Environnement (Bernard MARGARIDO)

- Déplacement tyrolienne
- Travaux rue Froide (réunion commission travaux 25 janvier matin)
- Prendre ATEC pour suivi des chantiers
- Faire entretien des volets (Ets NARQUET) : 700 €
- Cimetière : cases de colombarium (Ets MERIGOT)
- Travaux avec SEHV



. Commission des Affaires sanitaires et sociales (Lyliane CHANTEGROS)

- Soutien aux aînés
- Plan alerte d'urgence (28 personnes inscrites)
- Portage des repas
- Distribution des colis aux aînés

. Commission Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse (Nathalie FLUHR)

- Arrêt de travail de Marie-Pierre DE ALMEIDA ; Lolita CARPEZAT prend le relais en cuisine. Elisabete DA SILVA RODRIGUEZ, Monique FAYE et Julien BRACHET par glissement effectuent les tâches faites habituellement par Lolita CARPEZAT ou Marie-Pierre DE ALMEIDA.
- Réunion Conseil d'Ecole du RPI 02 février 2021
- Demande d'achat d'un four vapeur
- Pôle jeunesse : tarifs CCVV ; les enfants d'entrepreneurs bénéficient des tarifs CCVV alors que les élèves des RPI sont sur liste d'attente.

. Commission Culture, Animation, Vie locale et tissu associatif (Agnès LASCAUX)

- Numéru : compte rendu de la réunion du 21 janvier. Prochaine réunion le 28 janvier.
- Bulletin municipal : Récupération vendredi 22 janvier pour distribution semaine 4.
- Culture et vie locale : réunion 04 février à 19 h 30
- Communication : Brèves de Burgnac (penser à son élaboration), mise à jour du site internet, don des Zazous.

Concernant les commissions extérieures, demande est faite aux participants à ces commissions de :

- Transmettre la convocation et l'ordre du jour à la mairie et de confirmer leur participation.
- Faire un compte rendu succinct au retour et de faire suivre le compte rendu définitif à la mairie.

De façon générale, lors des convocations aux différentes commissions, il est demandé de répondre à tous.

Prochaines réunions :

Commission Développement économique	29 janvier 19 h 30
Commission Finances et budget	03 février 19 h 30
Commission Culture, animation, Vie locale et tissu associatif	04 février à 19 h 30
Conseil Municipal	26 février à 20 h 00
Commission Finances et budget	12 mars à 19 h 30
Conseil Municipal vote du budget	19 mars à 19 h 00



L'ordre du jour étant épuisé, le Maire ouvre la discussion sur les questions et informations diverses et donne la parole aux conseillers.

La séance est close à 23 h 40.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal signé par la secrétaire de séance.